ELECTIONS LÉGISLATIVES
-- du 23 Novembre 1958 --

DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME

— 10ᵐᵉ Circonscription —

Programme de M. Paul Parmentier

ELECTRICES,

ELECTEURS,

Nous devons, tout d'abord, préciser que notre candidature n'est nullement le fait d'ambition personnelle, mais résulte uniquement de l'insistance de nombreux amis, qui ont jugé qu'il était indispensable, compte tenu de la situation économique actuelle, de ne pas rester indifférent dans la compétition électorale qui s'ouvre.

Or, qu'on le veuille ou non, l'économie est fonction du climat politique qui dirige le Pays. Lorsque, en effet, vous vous plaignez à votre percepteur que les impôts sont trop lourds, il vous répond que son rôle est de percevoir et non d'établir ces impôts, qui sont votés par le Parlement. Pour ce qui est des taxes indirectes qui grèvent d'un poids excessif le prix des produits français, la situation est identique.

Il ne fait aucun doute que l'expérience qui a été faite depuis ces dix dernières années se solde par un LAMENTABLE ECHEC, qui risque d'avoir des CONSEQUENCES CATASTROPHIQUES POUR L'AVENIR DE LA FRANCE. L'Empire colonial se désagrège, le déficit extérieur ne peut se chiffrer et la dette intérieure s'élève à onze mille milliards ! Des signes avant-coureurs de chômage apparaissent dans différentes activités. Et là, nous adressant particulièrement à la classe ouvrière, nous lui demandons ce qu'elle pense précisément de cette expérience collectiviste et de l'ETAT, PATRON PARTOUT. Nous vous laissons le soin de juger les résultats.

Voulez-vous que nous prenions un exemple ?

L'Etat, à coup de subventions, A FAIT ARRACHER DES VIGNES. L'année suivante mauvaise récolte, PLUS ASSEZ DE VINS ! La France, pays producteur par excellence, doit importer des vins de l'étranger, alors qu'elle est pauvre en devises. Entr'autres, 600.000 hectos, venant de Grèce, sont une mixture élaborée avec de l'alcool, de l'eau, des figues et des raisins secs. Et le comble de cette histoire, c'est que l'ALCOOL NECESSAIRE A ETE FOURNI A LA GRÈCE PAR LA FRANCE...

Nous pourrions citer, malheureusement, des exemples identiques dans d'autres domaines. Alors, NE PENSEZ-VOUS PAS QU'IL SERAIT RAISONNABLE DE RENVERSER LA VAPEUR ?

L'espoir, qui était né le 13 mai, n'a pas été confirmé par les événements qui ont suivi. Nous retrouvons les mêmes politiciens prêts à reprendre les mêmes places pour la même besogne. Eh ! bien, nous, qui avons encore le souvenir des souffrances physiques et morales que nous avons subies entre 39 et 45, et qui, depuis cette date, nous débattons contre UNE FISCALITÉ QUI ENTRAVE LES EFFORTS DES CLASSES LABORIEUSES, nous nous refusons à accepter cela, et nous demandons à tous ceux qui ont encore un peu de cœur et de courage, de nous rejoindre, pour entreprendre HONNÊTEMENT et LOYALEMENT, cette immense tâche de RENOVATION NATIONALE.

Et le programme, demanderez-vous ?

Il se résume en peu de mots.

PREPARATION DES ETATS GENERAUX, seuls susceptibles de rendre à la France un Etat représentatif de la volonté du Pays et garant de l'INDEPENDANCE NATIONALE, comme des LIBERTÉS CIVIQUES.

QUE L'ON NE VIENNE PAS NOUS PARLER DE FASCISME ! Les Etats Généraux sont exactement LE CONTRAIRE DU FASCISME ! Ils concrétisent, en effet, les aspirations de toute la Nation, en rassemblant les représentants des classes laborieuses, PATRONS et OUVRIERS, des ASSOCIATIONS FAMILIALES, des MOUVEMENTS DE JEUNESSE. En un mot, de TOUTES LES FORCES VIVES DU PAYS. A cœur vaillant rien d'impossible, a-t-on écrit. L'heure de le prouver a sonné, si les Français veulent arrêter la chute et reprendre leur vraie place dans le monde. C'est là le seul but de notre candidature.

Paul PARMENTIER

ENTREPOSITAIRE

à **BLANGY-SUR-BRESLE**

Père de trois enfants

Ancien Combattant - Prisonnier de Guerre

Président de la Société Sportive

Administrateur à la Sécurité Sociale

Membre de l'Association du Commerce Libre

Défense de Liberté

présentée par Pierre POUJADE

SUPPLÉANT :

Maurice GENTY

Agriculteur à Beaubec - la - Rosière

Conseiller Municipal du THIL

GAMACHES - IMP. DE BRESLE ET VIMEUSE